

COMMUNE DE SAINT-THURIEN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 NOVEMBRE 2012

Étaient présents : Joël DERRIEN, Ginette MINIQU, André PENVERN, Bruno JAFFRE, Pascal LOUVREL, Pascale JEGOU, Christine KERDRAON et Jean-René FLATRES.

Absente excusée : Sabine FLOC'H, Françoise GOLIES, Carole DUFEUX, Guy BOURHIS et Pierre SCOARNEC.

Le compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

1°) Unité de méthanisation de BANNALEC :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'implantation d'une unité de méthanisation à Loge-Begoarem à BANNALEC.

2°) Extension d'un élevage porcin à QUERRIEN :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'extension de l'élevage porcin de la SCEA VALLEGANT à Kerrant Pont Scluz à QUERRIEN.

3°) Zonage d'assainissement d'eaux pluviales : choix du prestataire et décision modificative :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de la société LE BIHAN INGENIERIE de LARMOR-PLAGE d'un montant de 5.600 € HT pour la réalisation du zonage d'assainissement d'eaux pluviales sur la Commune et de procéder aux transferts des crédits nécessaires au paiement de la prestation.

4°) Local commercial et bibliothèque municipale : exonération des pénalités de retard pour les entreprises :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas appliquer les pénalités de retard prévues au CCAP aux entreprises titulaires des marchés pour la construction du local commercial et de la bibliothèque municipale.

5°) Cession des chemins ruraux à Kervennou, Kerhenry, Kerboudou et Le Cleuziou :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avis favorable du commissaire-enquêteur, décide :

a) de céder les propriétés communales privées suivantes :

- Aux Consorts PUSTOC'H, un ancien chemin rural et une parcelle à Kervennou en échange d'une parcelle au Guernic,
- A Bruno JAFFRE, un ancien chemin rural à Kerhenry en échange de terrains qui permettront la liaison avec les chemins de randonnées de la Commune de QUERRIEN,
- A Didier PUSTOC'H, un ancien chemin rural à Kerboudou,
- A Benoit LAURANS, un ancien chemin rural au Cleuziou en échange de terrains faisant partie intégrante du chemin existant de Rosquimerc'h.

b) de désigner Maître Alain GRALL, notaire, pour l'établissement des actes.

6°) Décisions modificatives budgétaires :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives suivantes :

a) Budget principal :

- a. Transfert de 3.712,11 € de l'article 2168 à l'article 2188 pour l'achat de livres et de DVD pour la bibliothèque
- b. Inscription de 4.238,24 € supplémentaires à l'article 202 en dépenses et à l'article 2088 en recettes pour l'élaboration de la carte communale

b) Budget eau et assainissement :

- a. Transfert de 600 € du programme « station d'eau potable » au programme « inventaire des zones humides »
- b. Transfert de 4 € du programme « station d'eau potable » au programme « étude de valorisation des boues ».

7°) Service d'eau : discussion :

Le Conseil Municipal a débattu sur le projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable. Une réunion de concertation entre les différents acteurs est programmée en décembre 2012 en Mairie de SAINT-THURIEN.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 26 novembre 2012

Le Maire,



Joël DERRIEN.

